

Mention : **Musicologie**

Licence : **Diplôme national bac +3** [délivré en jury rectoral]

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la licence de Musicologie est de permettre à l'étudiant de :

- maîtriser les outils musicaux (instrument de musique, voix, MAO), ainsi que la lecture, l'analyse et l'écriture de la musique
- savoir se produire sur scène, tant au niveau des musiques acoustiques qu'amplifiées
- connaître les principaux courants de l'histoire des musiques occidentales et extra-occidentales, et savoir situer un morceau de musique dans son contexte
- diriger une formation vocale dans un répertoire simple
- accompagner et harmoniser au clavier une mélodie
- mobiliser ses connaissances historiques et techniques dans le champ de la musique afin de produire une réflexion claire, ordonnée et convaincante à l'écrit ou à l'oral
- savoir utiliser les ressources bibliographiques et documentaires liées au domaine musical ; se tenir informé de l'actualité et de l'évolution des tendances artistiques dans son domaine
- maîtriser les principaux logiciels liés au domaine musical (édition, composition), les techniques de traitement informatique des données et les principaux logiciels de présentation
- savoir utiliser l'informatique pour composer de la musique illustrant des images, des récits, des personnages etc.

MÉTIERS ET SECTEURS

- Enseignement et formation
- Médiation culturelle
- Musicien professionnel
- Industrie du disque
- Multimédias
- Édition
- Journalisme

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'UCO :

- Master Direction de projets ou établissements culturels, Parcours spectacle vivant et gestion de projets culturels
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF 1^{er} et 2nd degré) : préparation des concours de l'enseignement, professeur des écoles et Capes/Cafep éducation musicale
- Master Sciences sociales métiers du développement territorial et de l'économie sociale et solidaire (parcours communication)

Autres possibilités :

- Masters de spécialisation en musique, musicologie, arts et culture, enseignement, information et communication
- Écoles supérieures spécialisées, conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Paris et de Lyon (sur concours)
- CFMI (Centre de formation de musicien intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire)
- Concours de la fonction publique territoriale

LES + DE LA FORMATION

1/ Une formation inédite en Pays de Loire

La licence Musicologie, à travers son diplôme, son programme, ses partenariats, ses débouchés et sa diversité, est une formation unique en Pays de Loire. Une formation devenue une référence pour se professionnaliser dans le domaine.

2/ Une formation accessible aux passionnés, pour tous les goûts musicaux

Autodidactes ou musiciens confirmés, la licence est ouverte à toutes les personnes pratiquant la musique, même avec des notions basiques de solfège. Classique, lyrique, électro, rock, musiques de films, de jeux vidéo... tous les styles peuvent s'exprimer.

3/ Une approche individuelle et pratique collective

De 15 à 20 étudiants par promotion, l'accompagnement pédagogique est personnalisé. De nombreux cours mêlent également les années entre elles (L1, L2 ou L3), pour que les étudiants puissent travailler ensemble et à plusieurs niveaux.

4/ Des partenariats forts et ancrés sur le territoire

Les étudiants ont l'opportunité de pratiquer à l'extérieur de l'UCO : formation musicale au Conservatoire, musiques du monde à la Galerie sonore et ses 2 000 instruments ; musiques actuelles au Chabada.

5/ Une formation au contact des professionnels

Outre des enseignements universitaires poussés dispensés par des enseignants-chercheurs, la licence fait intervenir de nombreux professionnels permettant à l'étudiant d'être au contact direct avec la musique telle qu'elle se vit.

VALIDATION

Contrôle continu intégral en L1 ; dossiers ou épreuves orales ou écrites en fonction des matières en L2 et L3.

ADMISSION

- L1 : être titulaire du baccalauréat et avoir une pratique de la musique en conservatoire, en école de musique ou en cours particulier de bon niveau.
- L2 : être titulaire d'une L1 en Musique ou de son équivalent. Sélection sur dossier.
- L3 : être titulaire d'une L2 en Musique ou, sous réserve d'admission par la commission de validation des acquis, de tout autre diplôme de niveau Bac +2 proche de la thématique. Sélection sur dossier.

FRAIS DE SCOLARITÉ (à titre indicatif tarifs 2018/2019)

- De 2 900 € à 6 500 € selon la situation de la famille.
- Possibilité d'obtenir une Bourse d'État.
- Formation continue ou demandeurs d'emploi : tarifs sur demande
- les étudiants de la Spécialité «Musicien interprète» payent une demi-scolarité à l'UCO.

PROGRAMME

La licence se prépare en trois ans. Une année compte 2 semestres constitués d'UE (unités d'enseignement) correspondant à 60 crédits ECTS (30 ECTS/ semestre). Pour valider sa licence (6 semestres), l'étudiant doit obtenir 180 crédits ECTS.

Les études de licence à la Faculté des Humanités reposent sur le système Majeure/Mineure. Vous avez choisi la Majeure Musicologie, qui correspond à la mention de votre licence et représente 65% des enseignements disciplinaires. Pour colorer votre parcours, vous choisissez une Mineure, qui renforce votre discipline majeure (mineure du même domaine : approche mono-disciplinaire) ou la complète (mineure d'un autre domaine des Humanités : approche bi-disciplinaire). La Mineure représente 35% des enseignements.

LES 17 MINEURES AU CHOIX :

Communication événementielle et relations publiques | Culture et enjeux patrimoniaux | Droit, institutions et sociétés | Économie, communication et management | Expériences plastiques et design graphique | Histoire de l'art | Histoire du continent européen | Information et communication | Journalisme multimédia et réseaux sociaux | Langues et cultures | Lettres, expression créative et développement personnel | Musiques actuelles et paysages sonores | Philosophie | Production audiovisuelle et communication graphique | Science politique | Théâtre | Théologie et sciences religieuses

Chaque Semestre est construit selon la structure suivante, avec quelques différences pour le Semestre 6

SEMESTRE TYPE

Spécialité Musique et Musicologie

- **Majeure** : histoire de la musique et analyse (cours « panoramique » au premier semestre, puis une période par semestre) | écriture et formation musicale | clavier et formation vocale | pratiques collectives | chœur et orchestre | galerie sonore et informatique musicale | langue étrangère (anglais lié à la musique)
- **Enseignements de mineure**
- **Outils méthodologiques** : PPE (projet professionnel de l'étudiant) | C2i/PiX (certificat informatique et internet) | méthodologie du travail universitaire (disciplinaire ou générale ; semestre 6 : méthodologie de la recherche ou questions d'interprétation)
- **Enseignement complémentaire libre** : direction de chœur | direction d'orchestre | arrangement et orchestration | atelier transversal | aide à la préparation aux concours | engagement étudiant (semestre 6 : uniquement les trois premiers choix)

Spécialité Musicien interprète

- **Majeure** : histoire de la musique et analyse (cours « panoramique » au premier semestre, puis une période par semestre) | érudition musicale et formation musicale | dominante | musique de chambre | pratique collective | langue étrangère (anglais lié à la musique)
- **Enseignements de mineure**
- **Outils méthodologiques** : PPE (Projet Personnel de l'étudiant) ou PPE+ (Métiers de l'enseignement - professeur du 1er degré ou d'Education musicale en collège/lycée ; Métiers du livre et de la médiation de l'information) | méthodologie du travail universitaire (disciplinaire ou générale ; semestre 6 : méthodologie de la recherche ou questions d'interprétation)
- **Enseignement complémentaire libre** : clavier complémentaire | accompagnement au clavier

NOUVEAUTÉ : MUSICIEN INTERPRÈTE

La **Spécialité Musicien interprète** est un aménagement de la licence Musicologie dans laquelle la moitié des cours (en termes d'ECTS) est dispensée au CRR (DEM), l'autre à l'UCO (licence).

Objectif : préparer 2 diplômes en parallèle, le diplôme d'études musicales (DEM) du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) d'Angers et la licence de musique de l'UCO

Conditions : être bachelier et être inscrit en cycle spécialisé au CRR d'Angers

Spécificité unique en France : grâce au système Majeure/mineure de la Faculté des Humanités, un étudiant de la Spécialité Musicien interprète peut diversifier son parcours en suivant une mineure non spécifiquement musicale (ex. : théâtre, histoire de l'art, culture et enjeux patrimoniaux, expériences plastiques et design graphique...).

15

étudiants par promotion

taux de réussite en L1

91 %

83 %

taux de réussite en L3

EXEMPLES DE PROJETS D'ÉTUDES

Production scénique : nombreux concerts à l'UCO et à l'extérieur (Chabada, lycées, cafés...)

Composition de bandes sons pour de nombreux scénarios de jeux de rôle (éditions Sans-Détour) : travail son/image/scénario

TÉMOIGNAGES

« Après le bac, c'était rassurant d'avoir une promotion universitaire de petite taille, cela permettait aux professeurs d'être à l'écoute et disponibles. Au cours de la licence, j'ai participé à de formidables projets musicaux avec le chœur de la filière musicologique et j'ai eu l'opportunité de partir étudier un semestre à Vienne, éminente capitale culturelle. En 3e année, j'ai effectué quelques stages qui m'ont permis de mettre un pied dans le monde professionnel. Je suis aujourd'hui chargée de projets pédagogiques au Pôle Sup'93, ainsi qu'à l'IRCAM, et je continue de pratiquer la musique avec passion. »

Chloé Breillot | promotion 2007

« La licence de musicologie à l'UCO fut l'occasion pour moi de clarifier mon projet professionnel tout en diversifiant mes connaissances au contact de professeurs et élèves aux profils et ambitions très variés. L'UCO m'a ouvert les portes de la Sorbonne, puis du CNSMDP en culture musicale et en composition. Je suis aujourd'hui compositeur et professeur agrégé, et je retiens de ce premier cursus le sérieux pédagogique et la qualité des rapports entre professeurs et étudiants. »

Florent Caron | promotion 2008



www.uco.fr
www.facebook.com/Universite.UCO
twitter.com/UnivCathoOuest

sylvie.lami@uco.fr | 02 41 81 65 61
Resp. : denis.huneau@uco.fr